

# COMMUNE DE SAINT-THURIEN

\*\*\*\*\*

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MARS 2015

Étaient présents : Jean-Pierre GUILLORE, Christine KERDRAON, Bruno JAFFRE, Jean-Pierre LE DUIGOU, Joël DERRIEN, Nicolas LE NAOUR (18 h.30), Carole DAUPHIN, Corinne DERRIEN, Françoise GOLIES (18 h.30), Cédric JAULNEAU, Hélène CHARPENTIER, Fabienne LE GALL et Laurent MINTEC (18 h.30).

Absents excusés : Daniel HUIBAN et Flore MEFORT.

Secrétaire de séance : Hélène CHARPENTIER.

Secrétaire auxiliaire : Hélène THIEC.

Le compte rendu du conseil municipal du 3 février 2015 est approuvé à l'unanimité.

### 1°) Comptes de gestion 2014 :

Les comptes de gestion 2014, dressés par Monsieur Alain FRANCOIS, receveur municipal, sont adoptés à l'unanimité. Les résultats d'exécution budgétaire sont les suivants :

- Budget principal :

o Fonctionnement :

▪ Recettes 2014	950 396.22 €
▪ Dépenses 2014	796 721.71 €
▪ Excédent 2014	153 674.51 €
▪ Résultat à la clôture de l'exercice 2013	317 484.99 €
▪ Part affectée à l'investissement en 2014	- 269 383.83 €
▪ Résultat de clôture de l'exercice 2014	201 775.67 €

o Investissement :

▪ Recettes 2014	486 617.90 €
▪ Dépenses 2014	203 381.16 €
▪ Excédent 2014	283 236.74 €
▪ Résultat à la clôture de l'exercice 2013	- 269 383.83 €
▪ Résultat de clôture de l'exercice 2014	13 852.91 €

- Budget du service eau et assainissement :

o Fonctionnement :

▪ Recettes 2014	194 586.25 €
▪ Dépenses 2014	157 190.97 €
▪ Excédent 2014	37 395.28 €
▪ Résultat à la clôture de l'exercice 2013	58 947.00 €
▪ Part affectée à l'investissement en 2014	27 391.62 €
▪ Résultat de clôture de l'exercice 2014	68 950.66 €

o Investissement :

▪ Recettes 2014	151 400.60 €
▪ Dépenses 2014	111 460.44 €
▪ Excédent 2014	39 940.16 €
▪ Résultat à la clôture de l'exercice 2013	211 360.85 €
▪ Résultat de clôture de l'exercice 2014	251 301.01 €

### 2°) Comptes administratifs 2014 :

Les comptes administratifs 2014, tels que résumés ci-dessous, sont approuvés à l'unanimité.

- Budget principal :

o Fonctionnement :

▪ Dépenses : 796 721.71 €
▪ Recettes : 950 396.22 €
▪ Excédent au 31.12.2014 : 153 674.51 €

o Investissement :

▪ Dépenses : 203 381.16 €
▪ Recettes : 486 617.90 €
▪ Excédent au 31.12.2014 : 283 236.74 €

- Budget du service eau et assainissement :

o Fonctionnement :

▪ Dépenses : 157 190.97 €
---------------------------

- Recettes : 194 586.25 €
- Excédent au 31.12.2014 : 37 395.28 €
- Investissement :
  - Dépenses : 111 460.44 €
  - Recettes : 151 400.60 €
  - Excédent au 31.12.2014 : 39 940.16 €

### 3°) Affectation des résultats 2014 :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'affecter les résultats 2014 de la façon suivante :

<b>a) Budget principal :</b>	
a. Résultat de fonctionnement 2014	201 775.67 €
b. Affectation à la section d'investissement (compte 1068)	<b>164 361.06 €</b>
c. Report en section de fonctionnement	37 414.61 €
<b>b) Budget « service eau et assainissement » :</b>	
a. Résultat de fonctionnement 2014	68 950.66 €
b. Affectation à la section d'investissement (compte 1068)	<b>31 645.49 €</b>
c. Report en section de fonctionnement	37 305.17 €

### 4°) Vente de bois : contrat :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la proposition de la SARL ROPARS de LOCMARIA-BERRIEN pour l'achat de bois, incluant la coupe rase et la mise en andain, pour un montant de 14.500 € et autorise le Maire à signer le contrat d'achat de bois y afférent.

Remarques : Il est précisé que, ces parcelles faisant partie du périmètre A de protection des captage et forage, devront être reboisées. Des conseils seront demandés à l'Office National des Forêts pour savoir quelles essences planter.

### 5°) Instauration d'une caution pour le prêt de matériel de la médiathèque :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe à 90 € la caution pour le prêt de la liseuse aux abonnés de la médiathèque.

### 6°) Quart d'heure de libre expression :

#### a) Frelon asiatique :

Jean-Pierre GUILLORE informe le conseil municipal que la COCOPAQ a pris la compétence pour la lutte contre le développement du frelon asiatique. Le référent de la Commune est Frédéric SINIC qui sera chargé de faire le lien sur le terrain entre les habitants de SAINT-THURIEN, la COCOPAQ et le prestataire retenu pour la destruction des nids. Hélène CHARPENTIER indique qu'il est très simple de réaliser un piège pour les frelons asiatiques ; il suffit de mettre de la bière et du sirop de cassis dans une bouteille en plastique et d'y ajouter un bouchon spécial. Joël DERRIEN donne le nom d'un site internet pour l'acquisition de ce bouchon : [www.tap-trap.com](http://www.tap-trap.com).

#### b) Construction du réservoir d'eau potable et interconnexion avec Querrien :

Jean-Pierre GUILLORE informe que le maître d'œuvre pour la construction du futur réservoir a été retenu ; il s'agit de la société G2C ENVIRONNEMENT basée à BASSE-GOULAINNE (44). Les relevés topographiques ont été réalisés. La consultation pour les études géotechniques a été lancée. 2 offres ont été déposées. G2C Environnement fait actuellement l'analyse des offres et le bureau d'études devrait être retenu d'ici la fin de la cette semaine.

#### c) Plantations à Croshuel :

Jean-Pierre LE DUIGOU indique que 5000 plants (27 essences différentes) ont été plantés à Croshuel à l'initiative du Conseil Général. L'entretien sera assuré pendant 3 ans par l'Office National des Forêts. Il est précisé que contrairement à ce que beaucoup pourraient penser, il faut laisser les ronces qui étouffent les mauvaises herbes. Les sentiers présents sur les parcelles seront entretenus. Jean-Pierre GUILLORE indique qu'il est prévu, pour plus tard, d'y installer un parcours sportif. Joël DERRIEN dit qu'il serait intéressant d'y faire un parcours d'interprétation pour que chacun puisse découvrir les différentes essences.

#### d) Elections départementales du 22 mars 2015 :

Un document présentant les tours de service des élus prévus pour les élections départementales du 22 mars 2015 est distribué à chacun.

#### e) Conseil municipal :

A la demande de Françoise GOLIES il est décidé que les prochains conseils municipaux auront lieu à 18 h.30 au lieu de 18 h.

#### f) Alimentation :

Bruno JAFFRE demande si quelqu'un a des nouvelles à propos de la reprise de l'alimentation car il ne faudrait pas que cela traîne de trop pour la fréquentation de la boulangerie. Jean-Pierre GUILLORE indique

qu'il n'a pas d'information sur le sujet. Joël DERRIEN précise que les choses avancent bien, mais qu'il faut régler le problème de succession. Carole DAUPHIN demande si les commerçants ambulants présents le vendredi matin sur la Place du Centre viendront encore après l'ouverture de l'alimentation. Jean-Pierre GUILLORE indique qu'il est convenu avec l'épicier qui vient de REDENE qu'il arrête à SAINT-THURIEN au moment de la réouverture de l'épicerie.

g) Salle multifonctions :

Cédric JAULNEAU indique qu'il a vu une belle salle de sport récemment ; coût : 4.000.000 €. Il s'est renseigné suite à la réunion du groupe de travail ; il faut compter environ 2.000 €/m<sup>2</sup> pour la construction de ce type de salle. Le sol et les équipements sportifs coûtent cher.

Publié et affiché à SAINT-THURIEN, le 12 mars 2015

Le Maire,



Jean-Pierre GUILLORE.